



MAIRIE DE TRAMBLY
71520 SAÔNE ET LOIRE

pte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 31 Janvier 2020

unicipaux se sont réunis le vendredi trente et un janvier deux mille vingt à de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Aubague, Maire.

Présents : Mrs Jean-Paul Aubague, Christophe Balvay, Ludovic Genette, Jean-Pierre Jaillot, Bernard Perrin.

Mmes Virginie Batista, Françoise Bergerot, Christine Vivier, Monique Vouillon.

Absent excusé : M. Jean-Pierre Besson

Secrétaire de séance : Mme Françoise Bergerot

1° - **Informations et communications sur les différentes réunions intercommunales** :

Christophe Balvay donne différentes informations sur le projet de budget 2020 du Sirtom de « La Vallée de la Grosne ».

Le Maire relate les principales délibérations du Conseil Communautaire qui s'est tenu le 30 janvier dernier à Montmelard : projet de réhabilitation du bâtiment C.

à l'hôpital Corsin à Tramayes, aménagement zone des Prioles à Dompierre les Ormes dans le cadre de la mise à deux fois 2 voies de la R.C.E.A. Col des Vaux-La Chapelle du Mt de France (qui doivent débiter en mars prochain), adressage, site Internet communautaire, etc....

La Poste est chargée du recensement de toutes les voies, de la réalisation du plan d'adressage et de l'accompagnement à la communication auprès des habitants.

Suite au numérotage réalisé par les communes membres, il apparaît pertinent de coordonner et de mutualiser, à l'échelle de la Communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier, l'achat des panneaux avec supports, des plaques et des numéros de rue afin d'en réduire les coûts et d'en harmoniser la forme, nouveau site Internet communautaire (mise en ligne au grand public depuis une quinzaine de jours).

REHABILITATION DE LA SALLE COMMUNALE DU « MILLE CLUB »' : **DEMANDE DE SUBVENTION D.E.T.R. 2020.**

Le Maire présente le projet de rénovation énergétique de la salle communale du « Mille Club ».

Ce projet consiste à améliorer les performances énergétiques de cette salle : bâtiment très énergétivore en raison de la non isolation des matériaux en place.

La construction de ce bâtiment date de plus de 40 ans.

Cette salle est utilisée très régulièrement par les activités des nombreuses associations de la Commune et pour des multiples réunions de familles et autres évènements.

Le coût de cet investissement est d'un montant prévisionnel **H.T. de 230 000,00 €**. et il conviendrait de solliciter une aide pour cette importante opération de réhabilitation dans le cadre de la D.E.T.R. 2020.

MAIRISE D'ŒUVRE TRAVAUX RENOVATION ENERGETIQUE DE LA SALLE COMMUNALE DU « MILLE CLUB » :

Le Maire rappelle le projet de travaux de rénovation énergétique de la salle communale du « Mille Club ».

Pour cette réhabilitation, et après consultations, et conformément au Code des Marchés Publics, il propose de retenir le Cabinet COTE PLAN de Dompierre-les-Ormes pour la prestation de Maîtrise d'œuvre relative à la rénovation de ce bâtiment communal.

AVENIR DE LA MAISON LEGS DELHOMME à « La Toule » :

Le Maire remercie les élus qui ont participé au déménagement des différents bibelots et matériels divers le 11 janvier dernier provenant de la maison Delhomme à « La Toule ».

Il indique que l'acte notarié relatif aux transferts de propriété a été signé le 20 décembre dernier.

Il fait le point des sommes versées sur le compte du Trésor Public.

ADRESSAGE :

Le Maire fait le point de l'adressage réalisé en partenariat avec La Poste.

La numérotation « papier » de chaque maison se termine.

Le Conseil Communautaire a discuté de ce dossier avec notamment le projet de groupement de commande pour les panneaux et plaques de maisons.

présente délibération,

Monsieur le Maire expose que l'arrivée du Très Haut Débit sur le territoire nécessite la création d'adresses normées permettant de localiser précisément chaque logement grâce au nom de la voie et au positionnement de cette voie.

La mise en œuvre de l'adressage est également un enjeu d'aménagement du territoire puisqu'il permettra :

- ! Une rapidité d'intervention des secours d'urgence,
- ! Une optimisation des services (réseaux, collecte des déchets, services à la personne...),
- ! Une efficacité de l'acheminement du courrier,
- ! Une meilleure navigation GPS pour les habitants et visiteurs,

Une simplification des opérations de recensement de la population.

La Poste est chargée du recensement de toutes les voies, de la réalisation du plan d'adressage et de l'accompagnement à la communication auprès des habitants.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé, après en avoir délibéré, décide :

- ! D'autoriser l'adhésion de la commune de TRAMBLY au groupement de commandes ayant pour objet la fourniture de panneaux avec supports, plaques et numéros de rue,
- ! D'accepter les termes du projet de la convention constitutive du groupement de commandes pour la fourniture de panneaux avec supports, plaques et numéros de rue, telle qu'il est annexé à la présente délibération,
- ! D'autoriser le Maire à signer la convention de groupement et à transmettre les besoins de la commune,
- ! D'autoriser le représentant du coordonnateur à signer le marché subséquent issu du groupement de commandes pour le compte de la commune de et ce sans distinction de procédures ou de montants lorsque les dépenses sont inscrites au budget, ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de ce groupement de commande,

Précise que les dépenses inhérentes à la fourniture de panneaux avec supports, plaques et numéros de rue seront inscrites au budget correspondant.

DEMANDE DE M. THIERRY DUMAS :

Le Maire donne lecture d'un courrier de M. Thierry Dumas, propriétaire d'une maison, 9-Montée du Carge. M. Dumas demande l'autorisation pour la création d'une ouverture entre sa parcelle cadastrée B.789 et le parking public de la Mairie.

Il se propose d'installer un portillon de 1,20 m. de largeur ; l'ouvrant se faisant sur sa parcelle.

Le Conseil Municipal,

- donne un avis favorable à cette demande,
- charge le Maire de lui notifier cet accord.

Recensement de la Population :

Le Maire indique que le recensement de la population à TRAMBLY, qui avait eu lieu en 2015 est à nouveau prévu du 16 janvier au 15 février 2020. Le Maire confirme qu'il a nommé M. Yves Janin, Agent recenseur.

Elections Municipales 2020 :

Le Conseil fixe les permanences des élus au bureau de vote, salle de la Mairie pour les scrutins des élections municipales du dimanche 15 mars prochain.

	<u>Dimanche 15 mars</u>
<u>de 8h à 11h 30</u>	Christophe Balvay Françoise Bergerot Monique Vouillon

<u>de 11 h 30 à 15h</u>	Bernard Perrin Jean-Pierre Jaillot Christine Vivier 11 h 30-13 h 15 Virginie Batista 13 h 15-15 h
<u>de 15 h à 18 h</u>	Jean-Paul Aubague Ludovic Genette Jean-Pierre Besson

Repas CIAS du dimanche 01 mars prochain :

Le Maire rappelle que le repas du C.I.A.S. offert à tous les Aînés de 72 ans et plus se tiendra salle du Mille Club ce dimanche 01 mars prochain à midi.

Prochaine réunion du Conseil Municipal :

Vendredi 28 février 2020 à 20 h., salle de la Mairie : présentation et vote des comptes administratifs 2019 et des budgets primitifs 2020.